



Question au ministre Marcourt

### **Résultats du rapport d'audit du Plan industriel de Caterpillar**

Monsieur le ministre, voici un peu plus d'un mois, je vous interrogeais sur les intentions de Caterpillar de retirer de Gosselies certaines de ses activités. Après quelques jours, l'entreprise américaine réagissait par voie de communiqué.

Il s'agissait notamment de la filiale Solar turbines Europe dont un atelier de maintenance est situé à Gosselies. Point de délocalisation répond Caterpillar. Mais bien l'ouverture d'un atelier de maintenance en Tchéquie.

*« Ce qui, selon le communiqué, impliquerait une diminution progressive des activités de son atelier de Gosselies jusqu'à sa fermeture. Les études de faisabilité sont toujours en cours et l'impact sur l'emploi (potentiellement 40 personnes concernées) ne devrait pas se faire sentir avant 2016-2017. »*

Il suffit donc à Caterpillar de dire que cela n'est pas une délocalisation pour faire passer la pilule, mais il s'agit bel et bien de 40 emplois de plus menacés. Après les 1400 CDI et les 190 CDD déjà annoncés.

Quant aux services financiers, Caterpillar a confirmé aussi qu'elle met bien en place un nouveau système de gestion pour tous les sites en Europe, dont Gosselies. Avec à l'horizon 2017, une partie des services financiers qui pourrait être effectuée sur un autre site. Sans préciser l'impact sur l'emploi.

Bref la stratégie de démantèlement de Caterpillar Belgique n'est même plus voilée par la direction. A elle seule, cette dernière met au compteur la moitié des annonces de licenciements en ce début d'année 2013 en Wallonie.

La Nouvelle Gazette nous apprend aussi que sur les 1500 travailleurs des 30 sociétés sous-traitantes de Caterpillar comme Carwall ou Eutraco pour ne citer qu'elles, les effectifs ont fondu de 20%.

L'inquiétude ronge les travailleurs de Caterpillar. Il y a un peu plus de 15 jours, lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire, des délégués syndicaux venus d'autres sites européens du géant américain sont venus à la rencontre de leurs homologues belges.

Les Français ont notamment parlé des 200 autres emplois CDI que Caterpillar a annoncé vouloir supprimer à Grenoble. Ils ont aussi évoqué la procédure Renault dont la première phase vient à terme en début du mois de juillet prochain à Gosselies. Et qui pourrait déjà voir des licenciements prendre cours.

Ce qui inquiète ce sont les premiers éléments qui ressortent du rapport d'audit du cabinet Roland Berger qui devrait être porté à notre connaissance cette semaine. Caterpillar compare les prix de l'entreprise de Gosselies avec ceux d'une usine en Pologne comme un argument pour licencier. Caterpillar y détient un terrain et le risque est d'y voir transférées ses activités. La comparaison n'est pas anodine.

Il semble aussi que nos machines moins polluantes nous rendent moins compétitifs que la Chine. Rien de neuf sous le soleil, mais si des règles européennes en matière de pollution sont fixées, elles s'appliquent évidemment aussi à Caterpillar.

Quoi qu'il en soit l'expert Roland Berger donnerait raison à Caterpillar sur sa stratégie en faisant référence à une bonne année comme 2007. Il semble qu'à l'horizon 2015-2020, il ne reste plus grand-chose à Gosselies, la stratégie consistant à transférer petit à petit les activités, en faisant en sorte que cela soit indolore. Le communiqué que j'évoque plus haut le prouve.

Face aux premiers échos du rapport d'audit, les syndicats ont demandé une expertise européenne de Secafi. Les organisations syndicales souhaitent que l'on aille vers un refus du plan industriel, d'autant que les stocks baissent actuellement. Si la production ne reprend pas d'ici la fin de l'année, les stocks auront à ce point fondu que rien ne sera plus réalisable. Il s'agit ni plus ni moins que d'une stratégie de pourrissement.

Entre-temps, vendredi 24 mai exactement, des fuites sur le rapport d'audit ont été révélées. Il y a un peu plus d'espoir que prévu. Si Berger souligne la pertinence d'un plan de ce type vu le contexte économique, elle met en garde

contre un licenciement sec d'autant de travailleurs qui, indique Berger, entrainerait l'entreprise dans une spirale négative.

Berger recommanderait, selon la RTBF, de garder des travailleurs en temps partiel ou en chômage économique pour revenir en renfort en cas de besoin. Et ce besoin se ferait vite ressentir, selon l'expert.

Il semble qu'après 2015, et contrairement à ce qu'affirme Caterpillar, l'entreprise serait viable. Mais il faudrait alors miser dorénavant sur la fabrication de nouveaux produits comme les moteurs TIER 4 qui seront aux nouvelles normes environnementales en application dès 2014 en Europe.

Caterpillar serait alors, selon Berger, le premier sur ce marché et deviendrait concurrentiel et incontournable. Bien loin, donc de la diatribe négative des patrons américains.

Monsieur le ministre pourriez-vous nous indiquer si vous êtes en possession du rapport d'audit de Roland Berger ? Confirmez-vous les informations que je viens d'évoquer ? Quelles sont vos éventuelles conclusions ?

L'expertise de Secafi serait-elle prise en compte ?

Que savez-vous des éléments que j'avançais sur la stratégie de démantèlement de Caterpillar ?